

COVID-19 : la Mairie à votre service

En cette période de confinement, la Mairie vous accueille du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

L'ensemble des services municipaux et les élus restent pleinement mobilisés pour assurer leurs missions auprès des habitants.

Mme Rigondeaud, Conseillère Municipale déléguée au logement, maintient ses rendez-vous.

Dans les écoles, le service périscolaire et la restauration sont maintenus.

Les Samedis sans rendez-vous avec les élus sont reportés.

Tous les services de la Mairie sont ouverts, vous trouverez ci-dessous les changements de fonctionnement pour certains d'entre eux durant le confinement :

Centre Communal d'Action Sociale (Accompagnement professionnel dans le cadre du PLIE, Aides sociales)	Sur rendez-vous uniquement 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00	05 45 90 85 39
Espace Social Victor Hugo (Impression de documents, soutien aux personnes âgées, isolées, en difficulté)	Sur rendez-vous uniquement 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00	05 45 68 33 17
L'Épicerie Sociale	Permanence le jeudi de 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00	06 35 77 40 29
Service Urbanisme	Sur rendez-vous uniquement	05 45 38 62 06 05 45 38 62 00
Service de l'État Civil	Sur rendez-vous pour les PACS Possibilité de se présenter à l'accueil pour toute autre démarche	05 45 38 62 00
La Médiathèque	Fermée au public. Néanmoins un service de prêt à emporter est possible du lundi au vendredi de 15h à 17h	05 45 38 62 03
Les Services Techniques	Ouverts de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h38	05 45 69 04 79
La Police Municipale	L'accueil public est fermé, cependant, le service reste joignable par téléphone. (Priorité à la sécurisation aux abords des écoles et lieux de culte)	06 16 32 13 25 06 33 00 27 06

L'accès aux cimetières est possible de 8h à 20h (véhicules autorisés le mercredi de 13h30 à 16h30).

Toutes ces informations sont susceptibles d'être modifiées suivant l'évolution de la situation sanitaire et des directives gouvernementales et préfectorales.